

Charenton

n° 245

Décembre 2019 - Janvier 2020

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
L'HABITAT

page 12

GRAND ANGLE
**DECEMBRE FESTIF
ET SOLIDAIRE**

page 17

PORTRAITS
**CHRISTELLE DALAT
EMMANUEL MERCIRIS**

pages 28-29



DISPARITION | Brigitte Cordier, une figure marquante de la vie associative charentonnaise, nous a quittés. Née en 1947 à Caen, elle avait rejoint son mari Jacques pour s'installer à Charenton et s'occuper de sa famille, dans le quartier de l'avenue de Stinville. Elle a exercé la profession d'attachée de direction pendant de nombreuses années puis a décidé de s'impliquer localement. Entrée d'abord en qualité de secrétaire au sein de la section Allemagne du Comité de jumelage, elle est devenue rapidement Secrétaire, puis Présidente du Comité de Jumelage. Parallèlement à son investissement au sein de l'association, Brigitte Cordier a toujours donné de son temps, aux côtés de son époux, pour les actions menées par le Lions Club. Avec courage et enthousiasme, elle a été active, a su porter des projets qui lui tenaient à cœur et notamment tout ce qui concernait les jeunes générations, avec les échanges entre établissements scolaires. Afin de récompenser son engagement et son implication, elle avait reçu les Palmes du Bénévolat en novembre 2014. Avec sa disparition, Charenton perd une grande personnalité engagée et généreuse. A son mari, leurs enfants et petits-enfants, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les actualités dans tous les quartiers de
la ville

10 En bref

12 Décryptage

“L'habitat”

14 En direct

17 GRAND ANGLE

“Décembre festif et solidaire”

21 Ensemble

22 Citoyens de demain



25 Au quotidien

28 Portrait

Christelle Dalat, Trophée du mérite

29 Portrait

Emmanuel Merciris, Trophée du mérite



30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** M.Fuzon, JM Hillereau, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault • tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.





INAUGURATION DE L'ASCENSEUR DE LA PASSERELLE RELIANT LES QUARTIERS BERCY ET VALMY |

Après plusieurs années d'attente, les familles, habitants et employés des quartiers de Bercy et Valmy peuvent à nouveau accéder aisément à la passerelle reliant ces deux secteurs de la ville grâce à un ascenseur. Cette structure très attendue a été inaugurée le 15 novembre dernier.

Parallèlement à la création de cet ascenseur, la Ville a fait procéder à différents aménagements urbains : création de jardinières végétalisées, d'un passage piéton, d'un parking pour 2 roues motorisés, d'un autre pour vélos, d'une aire de livraison et, surtout, la réfection complète de l'escalier menant à la passerelle.

Pour répondre aux besoins immédiats, cet ascenseur va permettre dès aujourd'hui de mieux relier le nord et le sud de la commune. Dans les prochaines années, la requalification complète de la passerelle Valmy dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain Charenton Bercy facilitera les déplacements. Avec la future passerelle Valmy qui sera agrandie avec des espaces verts, mais également grâce à la percée de la rue Baron Leroy, la notion de désenclavement prendra tout son sens avec la possibilité pour chacun de relier sans entrave le Bois de Vincennes de Paris à Charenton.



 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

< RETOUR EN IMAGES >



DONNER AU LIEU DE JETER | L'opération "Donner au lieu de jeter" a permis aux Charentonnais, venus très nombreux, de récupérer les plantes qui venaient d'être enlevées de l'Hôtel de Ville et des suspensions florales dans tous les quartiers. Ils étaient plus de 250 à avoir répondu à cette invitation ravis de pouvoir remettre en terre ces plantes, après avoir bénéficié des astuces et conseils pratiques des jardiniers municipaux, pour les planter, les bouturer et les entretenir.



LÉGION D'HONNEUR | Pour commémorer le centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur Val-de-Marne, la section départementale présidée par le Général Manuel Guillamo, a organisé dernièrement une exposition "Des Val-de-Marnais remarquables... Des Légionnaires remarquables", à l'Hôtel de Ville.

CHARENTONNAISE ENTREPRISES |

La 13^e édition de la Charentonnaise Entreprises a eu lieu en septembre 2019. Organisée par la Fédération Française du sport en entreprise, cette course conviviale a réuni cette année près de 1 000 participants dans les allées du bois de Vincennes. Les bénéfices de cette édition, au total 10 000 euros, ont été remis à deux associations, "Prévention cécité" et "la bibliothèque sonore" lors d'une cérémonie en mairie, le 14 novembre.



< **RETOUR EN IMAGES** >



TROPHÉES DU SPORT | De nombreuses familles charentonnaises s'étaient données rendez-vous le 22 novembre dernier au complexe Nelson Paillou pour une soirée conviviale dédiée à la pratique du sport. Celles et ceux qui se sont brillamment illustrés au cours de l'année en obtenant des titres nationaux, régionaux, en individuel ou en équipe, dans toutes les disciplines ont été récompensés. Ces trophées du sport ont été rythmés par des démonstrations sur le thème de la gymnastique. Cette cérémonie est aussi l'occasion, en plus des performances sportives, de mettre en lumière l'engagement humain des bénévoles, piliers de ces associations, sans qui rien ne serait possible. Voir aussi pages 28 et 29



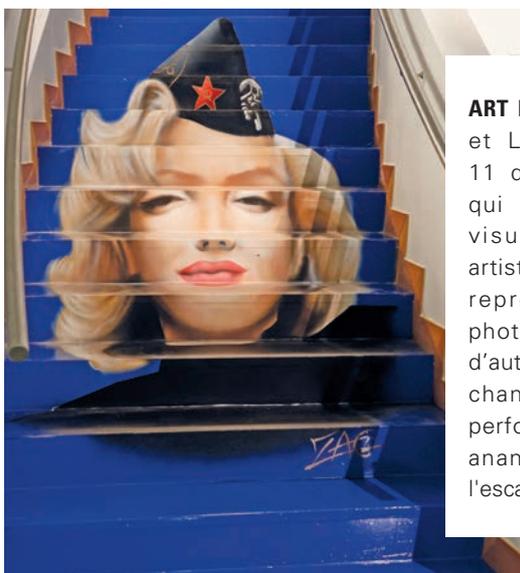
 Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr



< RETOUR EN IMAGES >



BOURSE AUX VÊTEMENTS | Plus de 70 bénévoles de l'Association des Familles de Charenton se sont relayés le mois dernier durant la traditionnelle bourse aux vêtements organisée à l'espace Toffoli. Ils ont accueilli, conseillé le public mais aussi veillé au bon déroulement de cette vente de vêtements et accessoires qui, il faut le préciser, permet à l'AFC de mener des actions d'entraide auprès des familles. Comme à chaque fois, cet événement fut apprécié et a permis à chacun de passer un moment convivial.



ART ET LIBERTÉ | L'espace Art et Liberté propose jusqu'au 11 décembre une exposition qui bouscule nos habitudes visuelles. Désormais, les artistes s'affranchissent d'une représentation réaliste ou photographique pour adopter d'autres points de vue, d'autres champs de vision. L'artiste performeur Zag a réalisé cette anamorphose étonnante sur l'escalier de l'espace Art et Liberté.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE |

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Charenton et à Saint-Maurice. Anciens combattants, portedrapeaux, élus et jeunes élus du CMJ, ainsi que de nombreux Charentonnais et Mauritiens, sont venus rendre hommage aux Poilus de la Première Guerre mondiale et aussi à tous les morts pour la France.



 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



CONCOURS 2019 DES BALCONS FLEURIS | Le palmarès du concours 2019 des balcons fleuris a été dévoilé par le Maire de Charenton le 4 novembre dernier, lors d'une soirée à l'Hôtel de Ville, avec les participants venus nombreux, en famille. Lors de cette soirée, les lauréats ont été récompensés par de beaux cadeaux offerts par la Ville et Carrefour Bercy2, partenaire de cette opération, représenté par son nouveau Directeur et ses proches collaboratrices. Félicitations à tous les jardiniers amateurs, tous des passionnés, qui fleurissent et entretiennent leurs jardins, balcons, immeubles et commerces, contribuant ainsi à faire vivre la nature en ville !

 Découvrez les heureux gagnants et les photos de leurs belles réalisations sur le site Internet www.charenton.fr



1^{er} Prix Catégorie Balcons et Terrasses



1^{er} Prix Catégorie Commerces



1^{er} prix Catégorie Immeubles collectifs



1^{er} prix Catégorie Jardins privés

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Place de la Coupole

La maison des Artistes a ouvert ses portes les 16 et 17 novembre derniers, l'occasion pour les Charentonnais de visiter les ateliers et de découvrir le travail des nombreux plasticiens et musiciens qui y résident.



LIBERTÉ



RUE DE PARIS

PÉRIPHÉRIQUE



Rue du nouveau Bercy

L'académie de boxe de Charenton a tissé un partenariat avec le service Jeunesse depuis quelques mois. La boxe pratiquée sur le ring aide des jeunes gens à affronter le quotidien, en canalisant leurs émotions et en partageant les valeurs du sport, c'est à dire l'humilité, le courage et la détermination.



BERCY 2

QUAI DE BERCY

Rue Jean Moulin

Dernier opus des ateliers "familles zéro déchet", initiés il y a bientôt 6 mois : cette fois-ci, les familles présentes ont participé à une soirée à l'école élémentaire Pasteur. La thématique consacrée était : "les alternatives au jetable"... Un sujet passionnant qui a donné lieu à des débats constructifs et des ateliers très animés !

LA SEINE

AVENUE DE LA LIBERTÉ

BOIS DE VINCENNES

Place Aristide Briand

Motivés et impliqués, quelques commerçants du collectif "Charenton quartier" ont tenu à participer à la course odyssea, le rendez-vous solidaire ayant pour objectif la collecte de fonds en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Félicitations à eux !



Rue Gabriel Péri

La résidence Gabrielle d' Estrées a organisé le mois dernier une animation au sein du réfectoire avec un défilé de mode et quelques déguisements d'Halloween. Ce fut un temps de partage très apprécié par les résidents et les enfants des centres de loisirs, conviés pour l'occasion.



CHARENTON-ÉCOLES



Rue du Cadran

Il y a quelques semaines, le club Gravelle a réuni ses adhérents pour une matinale de présentation du projet Charenton-Bercy. Une vingtaine d'entreprises étaient présentes pour cerner les enjeux de cette vaste opération.



Rue Victor Hugo

Jean-Marc Pace enseigne le judo au Dojo de Charenton depuis plusieurs années et transmet sa passion aux adhérents du Judo club de Charenton. Il vient de remporter la médaille de bronze des Championnats du monde vétérans de judo dans la catégorie des + de 100kg, qui se déroulaient à Marrakech en octobre dernier. Plus de 50 pays représentés, 4 jours de compétitions, une grande diversité de pratiques sportives, le niveau était élevé. Un résultat brillant pour Jean-Marc Pace : bravo à lui !



Ile Martinet

Chaque 1^{er} novembre, le CNM Charenton organise un tournoi de volley-ball Appenzeller. Pas moins de 144 volleyeuses et volleyeurs de niveau départemental à national (36 équipes mixtes de 4 joueuses/ joueurs) se sont affrontés tout au long de la journée aux gymnases Tony Parker. La présence amicale, dévouée et efficace des bénévoles du CNM Charenton rend cet événement possible. Il est très attendu en Île de France du fait d'une organisation irréprochable et du partenariat avec Appenzeller ; car en plus de permettre une véritable journée de plaisir sportif, le tournoi offre une réelle occasion de plaisir culinaire avec des dégustations.

QUAI DES CARRIÈRES

LA SEINE

PLAN NEIGE

Parés pour un hiver blanc

Qui ne rêve pas de fêtes de fin d'année dans un décor recouvert d'un épais manteau blanc immaculé ? L'image est séduisante mais malheureusement, dans nos communes urbanisées, ce peut être une source d'insécurité pour les déplacements des différents usagers de la route et des trottoirs.

C'est pourquoi, dès les premiers jours de novembre, la Ville a mis en veille active son "plan neige" afin de pouvoir agir dès les premières alertes de neige ou de verglas. Ainsi, une vingtaine de bacs à sel on été disposés sur l'ensemble du territoire pour que chacun puisse respecter ses obligations en matière de déneigement devant son lieu d'habitation ou d'activité professionnelle.

En effet, pour rappel, par un arrêté municipal, chaque usager est tenu d'entretenir le trottoir situé devant chez lui.

A noter : Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.

Parallèlement, un service d'astreinte a été déployé. Il est en alerte 24h/24 et 7 jours sur 7. En cas d'intempéries, il sera chargé de sécuriser la voirie communale en débutant par les axes prioritaires. A cet effet, le matériel, à savoir 2 saleuses et une lame de déneigement, a été entièrement révisé pour être opérationnel à tout moment.

MONOXYDE DE CARBONE

Attention, danger !

En période d'utilisation du chauffage, du monoxyde de carbone ou CO, gaz toxique résultant d'une mauvaise combustion, peut se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol).

Le CO est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Le monoxyde de carbone provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme. Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler le 15 ou le 112.

 inpes.santepubliquefrance.fr
Si vous souhaitez changer le mode de chauffage de votre domicile, n'hésitez pas à prendre conseil auprès de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE lors d'une de ses permanences au service Urbanisme.

DÉRATISATION

Ne vous faites pas piéger

Dans le cadre de la campagne de dératisation de la Ville, des pièges à rats ont été disposés dans différents sites extérieurs de la commune et en particulier aux abords de la Piste d'athlétisme Stéphane Diagana et dans les squares Paul Eluard et du 8 mai 1945.

Ces pièges ont la forme de petites boîtes blanches. Totalement sécurisées, les familles sont toutefois invitées à prendre garde que les enfants ne les touchent pas.

De manière générale, les emplacements ayant été choisis avec soin, il est recommandé de ne pas les déplacer afin de s'assurer de leur efficacité.

PRÉCISION

Collecte des D3E sur rendez-vous



Depuis le 16 septembre dernier, chaque Charentonnais a la possibilité de faire collecter, en dehors du ramassage hebdomadaire, les mardis de 6h30 à 13h, les objets encombrants sur rendez-vous et sous 48h.

Ce service proposé par le Territoire *ParisEstMarne&Bois* à la demande de la Ville est très apprécié de ceux qui ont déjà eu l'occasion de l'utiliser.

Il concerne aussi les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques.

Plus connue sous l'acronyme D3E, cette catégorie de déchets est constituée d'équipements en fin de vie, fonctionnant à l'électricité ou via des champs électromagnétiques. Il s'agit, notamment, du gros et petit électroménager ainsi que des écrans. Ils comportent généralement un pictogramme représentant une "poubelle barrée".

 **Pour procéder à la collecte d'encombrants et D3E sur rendez-vous, il suffit de contacter le 01.30.06.87.97 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.**

PÔLE SENIORS

Visite au Louvre de Lens

Un groupe de retraités charentonnais a récemment fait une excursion à la journée au musée du Louvre de Lens, dans le Pas-de-Calais. Dans un espace ouvert et contemporain, les seniors ont découvert plus de 200 chefs d'œuvre prêtés par le musée du Louvre, avec la fameuse "galerie du temps", qui permet aux visiteurs de croiser les époques, les techniques et les civilisations. Certains ont aussi profité de la journée pour découvrir Lens, ancienne cité minière.



GÉNÉROSITÉ

Fin de la collecte petite enfance



Les parents de crèches et les résidents de la RPA ont récemment participé à une collecte pour les tout-petits au profit de l'épicerie solidaire "Au petit plus" : un grand merci pour leur générosité !

INNOVER POUR S'ADAPTER AUX BESOINS

2^e édition des Assises de la santé et du sport

Le 20 novembre, la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale ont convié les professionnels de santé, du médico-social, les acteurs du sport, les institutions, les associations, aux 2^e Assises de la Santé et du Sport. L'objectif de cette nouvelle édition était d'échanger sur l'offre de soins à Charenton aujourd'hui et de réfléchir aux moyens pertinents et aptes à la garantir dans les années à venir.

Après une première édition en 2017 consacrée au développement du sport sur ordonnance sur le territoire charentonnais et qui, depuis a connu un grand succès, ces 2^e assises de la Santé et du Sport ont visé à dresser les fondements d'un territoire de santé cohérent pour assurer aux habitants une offre de santé adaptée à leurs besoins pour aujourd'hui comme pour demain.

La désertification médicale prégnante dans certaines régions françaises n'épargne pas l'Île-de-France. Si Charenton n'est pas aujourd'hui concernée, la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale conviennent qu'il est impératif d'agir dès à présent pour ne pas subir ce phénomène dans les années à venir.



En chiffres et en images

Une ville se définit par essence par son habitat et la diversité de ce secteur fait sa richesse patrimoniale et humaine. Avec ses maisons individuelles, ses immeubles de logements sociaux ou d'habitats privés, ses résidences pour seniors, et les nombreux projets de construction ou rénovation portés par les bailleurs de tout rang, Charenton offre une image d'une ville harmonieuse et équilibrée.

3 487 LOGEMENTS
SOCIAUX déclarés au titre
de l'inventaire SRU 2019



54, avenue de Gravelle

13

BAILLEURS SOCIAUX sont
présents sur le territoire charentonnais



72/76, quai des Carrières

545 LOGEMENTS
SOCIAUX CONCERNÉS PAR
UN PROJET DE RÉHABILITATION

en cours ou à venir et mené par les
bailleurs sociaux Emmaüs Habitat,
Immobilière 3F et RATP Habitat



Place Bobillot



12, rue Paul Éluard

111

LOGEMENTS DÉDIÉS

AUX SENIORS sont répartis entre les
résidences Gabrielle d'Estrées et Jeanne
d'Albret. Ces logements sont éligibles à
l'Aide Personnalisée au Logement (APL)

EMMAÛS HABITAT

Les réhabilitations se poursuivent

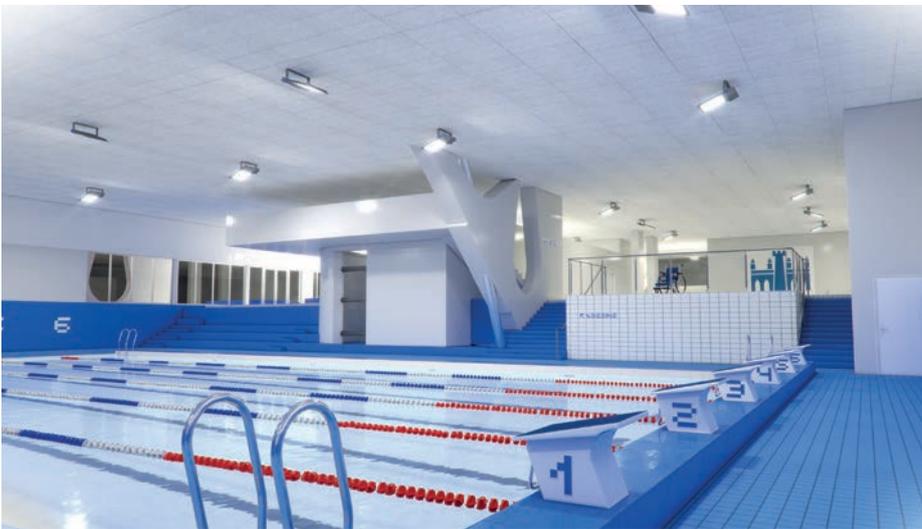
Sous l'impulsion de la Ville, les bailleurs sociaux ont entamé ces dernières années des opérations de réhabilitation de leur patrimoine sur Charenton. Emmaüs Habitat poursuit sa politique de rénovation avec ses résidences situées rue de l'Archevêché et Marius Delcher/ Petit Château. Ces 2 programmes ont été lancés en décembre 2018 par des études de conception qui ont nécessité de longs mois. Les déclarations préalables de travaux venant d'être déposées et ces opérations nécessitant 13 mois d'intervention, la livraison de ces chantiers de réhabilitation est attendue pour octobre 2020, un calendrier en tout point conforme à ce qui avait été annoncé en réunion d'information aux locataires concernés.



PISCINE ET PALAIS DES SPORTS TELEMACO GOUIN

La rénovation a démarré

Depuis quelques jours les passants ont dû constater une certaine effervescence aux abords du complexe sportif Télémaco Guoin, signe avant-coureur d'une excellente nouvelle : le chantier de rénovation de la piscine et du Palais des sports a débuté avec l'installation de la base de vie et les travaux préparatoires nécessaires avant le lancement du gros œuvre. Depuis la fermeture, en 2017, vous avez été nombreux à vous interroger sur le choix opéré et les délais constatés. L'occasion est ainsi donnée de revenir sur ces points essentiels.



Quatre années auront été nécessaires, ponctuées de phases réglementaires incompressibles pour déterminer le programme des travaux, l'équipe en charge du projet, etc. Depuis le début du mois, les choses bougent avenue Jean Jaurès. Ceci ne signifie pas que rien n'a été réalisé depuis la fermeture de la structure loin s'en faut !

Les maîtres-nageurs ont été, en effet, à pied d'œuvre pour complètement vider la piscine et le Palais des sports de tout le matériel que ces équipements sportifs pouvaient contenir depuis les meubles de bureaux jusqu'aux appareils de musculation en passant par le matériel de plongée, les accessoires permettant l'apprentissage de la natation ou encore les agrès des gymnastes. Début décembre, ils ont laissé place

aux entreprises qui sont en charge de réaliser les travaux préparatoires essentiels avant de débiter le chantier de gros œuvre. En effet, des cloisons nécessitent d'être abattues, les revêtements curés, les douches et vestiaires déposés et surtout, la piscine datant de 1968, une opération de dépollution s'impose.

Ces travaux préalables débiteront le 9 décembre jusqu'à la fin janvier.

A l'issue de cette première phase de chantier, s'ouvriront les travaux de rénovation du gros œuvre.

Sauf aléas techniques, ces derniers débiteront au cours du 1^{er} trimestre 2020 et dureront jusqu'au 2^e trimestre 2021.

La livraison très attendue de cet équipement sportif devrait ainsi intervenir au printemps 2021.

Budget prévisionnel

11,5 MILLIONS
D'EUROS

RAPPEL

Les grandes lignes du projet

Cette opération vise à atteindre concomitamment deux objectifs :

- la réhabilitation technique majeure de l'équipement,
- la modernisation des espaces dédiés aux utilisateurs.

Dans ce cadre, les grandes lignes du projet seront :

- la rénovation intégrale du système de traitement d'eau des bassins et des canalisations,
- le remplacement du système de traitement de l'air et de ventilation,
- la modernisation du réseau électrique et du chauffage,
- Rénovation du bassin sportif avec installation de parois en inox,
- l'agrandissement du bassin d'apprentissage,
- la réfection des plages,
- le réaménagement complet des vestiaires, des douches, des espaces dédiés aux activités de plongée et au stockage,
- la mise en accessibilité "Personnes à Mobilité Réduite" (PMR) des vestiaires, du bassin d'apprentissage et des gradins,
- la rénovation complète du Palais des Sports (terrain de sports et Plateau de gymnastique).

Le choix de la rénovation plutôt que de la reconstruction

Les usagers ont été nombreux, dès la genèse de l'opération, à s'interroger sur les différentes alternatives que la fermeture de la piscine pouvait offrir à la Ville.

Le choix de rénover et non de reconstruire présentait deux atouts majeurs : un avantage financier puisque la rénovation est estimée à 11,5 millions d'euros alors qu'une reconstruction aurait dépassé les 15 millions et surtout un avantage en terme de rapidité de la mise en œuvre.

Par ailleurs, conserver l'emplacement actuel de cet équipement en cœur de ville et, par conséquent, a l'avantage d'être aisément accessible par tous les habitants.

Quoiqu'il en soit, une autre réalité s'est imposée : il n'existe pas à l'heure actuelle de foncier disponible d'une capacité suffisante sur le territoire pour construire un nouveau centre aquatique.

En effet, le site de l'ex-lycée avenue Jean Jaurès doit être vendu pour y réaliser des logements et ainsi générer des recettes pour la ville pour financer, notamment la rénovation de la piscine.

D'aucuns auraient souhaité un projet de

nouvelle piscine sur l'île Martinet ; or il n'est pas possible de construire ce type d'équipement sur ce secteur car il s'agit d'une zone inondable. De même, le principe de réaliser une piscine dans une péniche comme à Paris 12^e n'as pas été retenu car cette option est très coûteuse sur le plan de l'entretien et les prix des billets d'entrée pour le public charentonnais auraient été trop onéreux.

Parallèlement, des discussions, initiées dès 2017, se poursuivent avec le 12^e arrondissement de Paris afin d'envisager pour les Charentonnais un accès privilégié aux piscines qui sont en projet dans cet arrondissement. Mais là encore, il s'agit d'une vision à long terme et sans garantie à ce jour.

Des délais légitimes pour un tel projet

Des opérations en maîtrise d'ouvrage publique pour des équipements aussi techniques que des piscines prennent en moyenne 4 ans. En effet, les équipements aquatiques sont techniquement complexes et chaque réalisation est unique.

La piscine Télémaco Guoin a la particularité d'être construite en sous-sol sur un site imbriquant plusieurs équipements (piscine, palais des sports, gymnase Paillou, marché aux comestibles).

Il n'était pas souhaitable d'immobiliser les autres structures, notamment le marché, du fait des travaux. De plus, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite comme les contraintes en termes d'incendie n'étaient pas de vains mots dans cette configuration et pour un projet par essence complexe.

Au cours des études, la Ville a souhaité, accroître les interventions pour moderniser les divers espaces de la piscine comme les vestiaires, par exemple, et mener parallèlement des travaux sur le Palais des sports.

Par ailleurs, dans un tel projet, il est nécessaire



que les collectivités respectent de nombreuses phases administratives.

A ce titre, la rénovation de la piscine de Charenton se situe dans la temporalité moyenne d'instruction de ce type de projet et selon le calendrier suivant :

• 1^{er} trimestre 2017 au 3^e trimestre 2018

La première phase du projet a consisté à réaliser le diagnostic précis des problèmes à traiter sur la piscine (diagnostics des réseaux hydrauliques, des réseaux aéroliques, des diverses structures et espaces du bâtiment) et à choisir l'équipe d'ingénierie (architectes, ingénieurs,...) en charge d'établir le programme des travaux pour résoudre les problèmes à traiter. Cette dernière ayant fait des propositions s'appuyant sur une enveloppe budgétaire dépassant les capacités financières de la ville, la Municipalité a été dans l'obligation

de relancer une procédure pour trouver une nouvelle équipe d'ingénierie.

• Du 3^e trimestre 2018 au 4^e trimestre 2018

Une nouvelle équipe ayant pris en charge le dossier a soumis un nouveau projet adapté aux capacités financières de la commune. La Municipalité a pu alors valider les propositions qui lui avaient été présentées.

• Du 4^e trimestre 2018 au 4^e trimestre 2019

Durant cette phase, la ville a dû se soumettre à une batterie d'impératifs administratifs : présentation de l'Avant-Projet Sommaire puis de l'Avant-Projet Définitif, dépôt du permis de construire, lancement des marchés publics et consultation des offres.

• Du 3^e trimestre 2019 au 2^e trimestre 2021

Lancement et réalisation des travaux.

PRÉPARER L'AVENIR

La Métropole a conclu une convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC Biodiversité) pour déployer sur le territoire métropolitain un programme intitulé "Nature 2050". Charenton a répondu à l'appel à projet lancé dans ce cadre en février 2019. Bien que la candidature charentonnaise n'ait pas été retenue parmi les 9 lauréats, la Métropole a souhaité soutenir la mise en œuvre de son projet grâce à une subvention de 48 805 euros.

Le projet "Nature 2050" répond à divers objectifs tels que préserver et reconquérir la biodiversité, s'engager dans un processus de restauration écologique de long terme, et agir en milieu urbain dense.

Dans ce cadre, la Ville intervient sur deux axes principaux :

- **La continuité écologique** avec, par exemple, la reconstitution d'une traversée végétale entre le bois de Vincennes, le futur quartier de Bercy et la Seine ou encore grâce à la reconquête des 2,5 km longeant le fleuve et la Marne.
- **Le développement de la biodiversité** en ville en créant, notamment, de nouveaux espaces naturels sur des périmètres aujourd'hui urbains.

Concrètement, cela peut passer par la création de nouveaux linéaires d'arbres le long des rues et des pistes cyclables mais aussi par la mise en place d'esplanades jardinées sur les îlots routiers, les angles de rues, la future passerelle Valmy ou encore, par des petites touches de végétalisation aux effets bien réels comme la plantation de semis au pied des arbres (voir ci-contre)

Le projet de la Métropole se donne presque 20 ans pour atteindre ses objectifs et ainsi contribuer à améliorer la résilience de la biodiversité et son adaptation au changement climatique.

Charenton, de son côté, envisage un plan pluri-annual courant, dans un premier temps jusqu'en 2024 puis gagnera en globalité avec le projet de réhabilitation du quartier Charenton-Bercy.



SIMPLE ET EFFICACE :
DES SEMIS AU PIED DES ARBRES

Les pieds d'arbres de la ville sont autant de petits jardins. Ils constituent une opportunité pour que la nature en ville puisse se développer de manière souple et harmonieuse. Ces espaces mis bout à bout les uns aux autres sont autant de relais pour que se développe la biodiversité menacée

dans l'espace urbain. Aussi des semis ou des plantations ont été organisés pour enrichir le patrimoine végétal du territoire communal et égayer, grâce essentiellement à des vivaces, les trottoirs.

Pour que ces plantations, îlots préparant le futur et égayant le présent, puissent perdurer, il est important que chacun en prenne soin notamment en gardant les chiens à distance et en s'interdisant d'y déposer tout débris ou mégot de cigarette.



ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT !

**Rénovation du mur
de la rue Jean Moulin**

RUES M. DELCHER ET W. CHURCHILL

Élagage des arbres

D'anciens platanes installés sur les rues Marius Delcher et Winston Churchill surplombent les voies SNCF. Ces platanes subissent les contraintes de l'environnement et la proximité avec la voirie ferroviaire. Cette localisation a imposé des tailles régulières de réduction au cours des décennies précédentes. Ces interventions sont à la fois un remède et un mal. Elles réduisent les risques tout en permettant le maintien de ces arbres, mais elles fragilisent aussi la structure des arbres en créant des plaies qui sont autant de porte d'entrée pour des infections fongiques.

Aujourd'hui, des sujets infectés présentent des risques réel et sérieux d'arrachement d'axes. Il est donc impératif de réduire ces risques au maximum en pratiquant de nouveaux élagages. C'est la meilleure façon de maintenir ces arbres en place.



Décembre festif et solidaire

La période des fêtes de fin d'année, à Charenton, est traditionnellement dédiée à des manifestations solidaires en faveur de l'Institut Curie. Téléthon, loto, repas solidaires... Autant de façons de tendre la main et d'illustrer le "vivre ensemble" ! C'est également le temps des festivités où chacun aime à retrouver ses proches pour partager de bons moments. Charenton sur Glace est l'un des temps forts de la vie locale, avec le retour de la patinoire sur la place Aristide Briand, pendant 3 semaines.



A PARTIR DU 13 DÉCEMBRE

Le retour très attendu de la patinoire

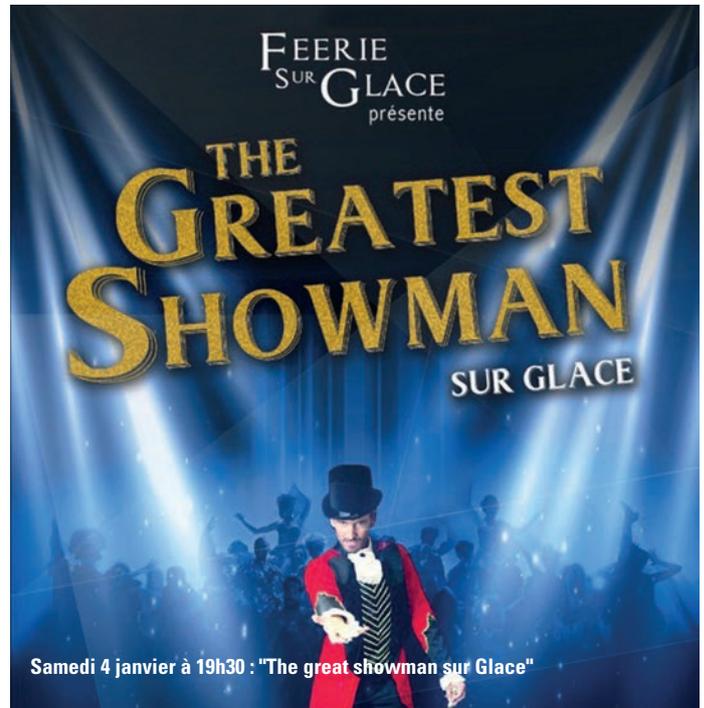
La place Briand sera animée avec son lot de patineurs, de rires et de lumières à partir du vendredi 13 décembre, dès 17h. Le lendemain, après le déjeuner solidaire, elle ouvrira ses portes à 17h pour se refermer à 21h. La patinoire est une attraction qui plaît à toutes les générations. Elle enchante chaque hiver et marque le début des festivités de fin d'année ! Les enfants et leurs parents sont ravis de venir esquisser quelques figures sur l'espace glacé et de partager ce moment dans l'insouciance et la magie de l'hiver. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et jusqu'à 21h le week-end. Une astuce pratique : venez profiter du jardin de glace en matinée, c'est plus tranquille ! Deux formidables spectacles de patineurs viendront mettre des étoiles dans les yeux du public charentonnais :

- **le jeudi 19 décembre à 19h30** : spectacle "Célébration" avec les Champions d'Europe en titre, Vanessa James et Morgan Ciprès
- **le samedi 4 janvier à 19h30** : "the greatest showman" avec les patineurs de Féerie sur Glace

 **Place Aristide Briand**



Jeudi 19 décembre à 19h30 : spectacle "Célébrations"



Samedi 4 janvier à 19h30 : "The great showman sur Glace"

A PARTIR DU 6 DÉCEMBRE

Illuminations et sapins de Noël

La féerie de Noël passe indéniablement par celle des illuminations qui viennent enchanter, durant plusieurs semaines, les rues de la ville.

Cette année, les illuminations débiteront le 6 décembre au soir là où elles étaient déjà implantées l'an dernier. Petite nouveauté toutefois pour ces fêtes de 2019 : davantage d'illuminations en rideaux sur la rue de Paris au niveau du quartier de Valmy.

Sur la place des Marseillais, le fleuriste "**Monceau fleurs**" proposera aux Charentonnais une vente de sapins.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Téléthon

Plusieurs associations donnent rendez-vous au public charentonnais sur la place Aristide Briand le samedi 7 décembre de 9h à 17h, afin de collecter un maximum de dons au profit du Téléthon. Retrouvez les voitures anciennes organisées par le Lions club, le stand de spécialités allemandes proposées par le comité de jumelage Allemand, le stand de miel de Bee Happy Miel et d'autres surprises...



SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Grand loto solidaire

Venez tenter votre chance au loto solidaire samedi 7 décembre à partir de 13h30 à l'Espace Toffoli, pour gagner de superbes lots ! La Ville de Charenton, en collaboration avec le pôle seniors, l'Amicale du 3^e Age, l'Association "Activités Seniors Charenton" et l'Association des Familles, organise un grand Loto solidaire au profit de la recherche contre le cancer. Venez nombreux, en famille ou entre amis pour passer un agréable moment et jouer au loto en faisant preuve de générosité. Vous pourrez goûter sur place à la buvette/restauration où gâteaux, boissons chaudes et froides, seront vendus au profit de l'Institut Curie. En effet, comme d'habitude, la recette du loto solidaire viendra compléter celle de l'opération "Noël gourmet et solidaire", qui sera reversée à l'Institut Curie au profit de la recherche contre le cancer.

Espace Toffoli - 73, rue de Paris - Tarifs : 10€ les 3 cartons - 3€ le carton supplémentaire



VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Déjeuners solidaires

Venez nombreux aux traditionnels "déjeuners gourmets et solidaires" sous le chapiteau de la patinoire ! De 11h30 à 15h, des tables seront dressées pour l'occasion par les membres de l'Association des Familles de Charenton, de l'Amicale du 3^e Age, de l'association Activités Seniors Charenton et des bénévoles du pôle Seniors. Au menu : assiette de foie gras et toasts chauds (12€), assiette de deux fromages (5€), assiette de saumon (10€), plateaux d'huîtres (10€ les 6 et 14€ les 12), gâteaux faits maison (2€ la part). Les plus jeunes se régaleront avec des frites et des nuggets (5€). En participant à ces déjeuners à l'ambiance bon enfant et conviviale, vous réalisez une bonne action, puisque l'intégralité des bénéfices sera reversée à l'Institut Curie.

Place Aristide Briand



SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Chants de Noël

Le conservatoire municipal de musique André Navarra organise un concert de Noël à la chapelle de Conflans le samedi 14 décembre à 20h. Voix célestes, voix incarnées, voix qui parlent au cœur et à l'âme, voix qui relient le ciel et la terre : les voûtes de la Chapelle résonneront de mille chants d'espérance et de louanges dans toutes les langues et dans tous les styles.

Tour à tour recueillis ou jubilatoires, les timbres des enfants, adolescents et adultes se mêleront pour chanter Noël.

Concert des classes de : Hélène Denis, Jae Youn Park Geiser, Thomas Bonin, Philippe Kunzli

Chapelle de Conflans 7, rue de l'Archevêché



JUSQU'AU SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Ecris ta plus belle lettre au père Noël

Le Père Noël aime recevoir de jolies lettres ! C'est pourquoi la Ville de Charenton renouvelle, jusqu'au 7 décembre, son jeu-concours intitulé "Ecris ta plus belle lettre au Père Noël", pour tous les enfants de 3 à 8 ans, vivant à Charenton et en âge de dessiner ou d'écrire une lettre au Père Noël. L'enfant devra rédiger / dessiner / décorer sa lettre de la manière la plus créative possible, puis la déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël, prévue à cet effet à l'Hôtel de Ville de Charenton - 48, rue de Paris, du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 18h. Un jury de lutins du Père Noël se réunira pour désigner la plus belle lettre dans chaque catégorie d'âge (3 à 5 ans et 6 à 8 ans). Chaque 1^{er} prix dans chaque catégorie recevra un cadeau d'une valeur de 100 € TTC. Des récompenses seront attribuées aux 10 premiers gagnants de chaque catégorie, présents à la remise des prix qui aura lieu le samedi 21 décembre à 14h, à l'Espace Toffoli. Il paraît même que le père Noël sera présent !

Espace Toffoli - 73, rue de Paris

DU 21 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

Voici déjà la 5^e édition du concours de vitrines à Charenton !

Les commerçants, artisans et restaurateurs se réjouissent de décorer leurs boutiques au moment des fêtes de fin d'année et ainsi proposer aux Charentonnais des vitrines attractives et féériques. Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier inclus, leurs clients sont donc invités à participer en votant soit sur bulletins papier (disponibles dans les commerces participants), soit depuis le site Internet de la ville, soit sur la page Facebook.

Trois prix seront ainsi désignés, celui du public adulte, du public enfant (de 6 à 12 ans) et enfin le prix du jury.

www.charenton.fr
Facebook : Charenton-le-Pont



JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Charen-ton quartier crée son jeu-concours

Le Club Gravelle Entreprendre et son collectif de commerçants Charen-ton quartier n'ont pas fini de nous étonner ! En cette fin d'année, il organise un jeu-concours qui consiste en une carte à faire tamponner (à partir d'un euro d'achat) chez une quinzaine de commerçants. Près de 30 professionnels charentonnais participent à cette opération, ils seront identifiables grâce à leur macaron "Charen-ton quartier". Attention, il conviendra de faire tamponner cette carte chez 15 commerçants différents, l'occasion pour vous de découvrir, peut-être, de nouvelles enseignes et de changer vos habitudes. Une fois complétée, cette carte devra être déposée dans une urne chez un des commerçants participant à ce jeu-concours. Lots à remporter : un bon d'une somme de 1000 euros à valoir sur l'achat d'un voyage, des places au Théâtre des 2 Rives et des paniers gourmands.



Remise des prix : samedi 11 janvier à 20h à la brasserie Le Saint Guerlet - 21, rue du Général Leclerc
Facebook : charen-ton quartier

SAMEDIS 7 ET 21 DÉCEMBRE

Les belles surprises du marché aux comestibles

La halle du marché de Charenton sera, elle aussi, décorée aux couleurs de Noël. Comme à l'accoutumée, les Charentonnais pourront trouver des produits de qualité pour les festivités de fin d'année. Les commerçants du marché vous attendent les samedis 7 et 21 décembre avec des animations et de belles surprises mais aussi, comme les commerces locaux, les 24 et 31 décembre aux horaires habituels.



A PARTIR DU 16 DÉCEMBRE

Collectes solidaires dans les ALSH

Comme les années précédentes, les Accueils de Loisirs de la ville proposent aux parents qui le souhaitent de participer à une collecte solidaire au profit de l'épicerie solidaire "Au petit plus". La semaine qui précède les congés de Noël, les familles pourront déposer dans les accueils de loisirs des produits de première nécessité (légumes secs, conserves de poissons, chocolat, café soluble, produits d'hygiène).

Lieux de collecte : ALSH maternel Conflans, ALSH maternel Valmy, ALSH élémentaire Valmy, ALSH élémentaire Anatole France, ALSH maternel Cerisaie, ALSH maternelle Champ des Alouettes, ALSH maternel 4 Vents, ALSH maternel Port aux lions



LUNDI 6 JANVIER

Vœux du maire

Le Maire, accompagné de l'ensemble du Conseil municipal, présentera ses vœux à la population au sein de l'espace Nelson Paillou le lundi 6 janvier. Comme toujours, une attention particulière sera portée à la sécurité de cet événement. Vous allez bientôt recevoir dans votre boîte aux lettres la carte de vœux. Gardez-la précieusement, car celle-ci vous sera demandée le 6 janvier au soir pour accéder à l'entrée de l'espace Nelson Paillou, du côté de l'avenue Jean Jaurès. Il vous faudra également vous munir d'un justificatif de domicile attestant de votre identité et de votre lieu de résidence à Charenton, car le jour " J ", les invités seront contrôlés sous la voûte du Commandant Delmas. Lors de cette soirée, les policiers seront également présents aux abords du gymnase.

Espace Nelson Paillou - avenue Jean Jaurès



BIBLIOTHÈQUE SONORE

Vous ne pouvez pas lire ? Les donneurs de voix le font pour vous

Depuis 2010, la bibliothèque sonore de Charenton met près de 350.000 références à disposition des personnes qu'un handicap empêche de lire. Sous l'impulsion de Guy Rey, le président de l'association, une douzaine de membres œuvrent, en effet, toute l'année pour lire à haute voix et enregistrer des romans, des revues, des ouvrages jeunesse. Ces bénévoles sont heureux de se rendre utile et, aujourd'hui, voudraient aider plus de personnes. En effet, le dispositif ne s'adresse pas seulement aux personnes déficientes visuelles, il peut s'adapter également aux personnes paralysées ne pouvant tenir un livre. Certains parents d'enfants "dys" (dyslexiques, dyspraxiques, dysphasiques) peuvent aussi être intéressés par ce type d'ouvrages.

Bibliothèque sonore - 146, rue de Paris - Tél.06.69.09.58.46 - www.bs-charenton.fr

AMICALE DU 3^e ÂGE

L'A3A en voyage en Russie



Une trentaine de retraités adhérents de l'Amicale du 3^e Âge s'est rendue dernièrement en Russie, pour un voyage haut en couleurs. Enchanté par les découvertes culturelles et le dépaysement, le groupe a d'abord visité Saint-Pétersbourg, avec ses monuments et ses palais. Leur accompagnatrice, Odette Darnet, a présenté les différents quartiers de la ville, de la cathédrale Notre-Dame de Kazan à la forteresse Pierre et Paul, sans oublier les inoubliables collections du musée de l'Hermitage. Une journée fut consacrée également à la visite de Pavlosk, avant de rejoindre en train à grande vitesse Moscou. Les visiteurs charentonnais sont restés 4 jours dans la capitale, parcourant la ville en autocar, visitant le Kremlin, la cathédrale de l'Assomption, le marché et l'impressionnant musée Pouchkine qui présente plus de 670 000 œuvres. Ce voyage a charmé l'ensemble des participants, ravis de découvrir Saint-Pétersbourg et Moscou, ces deux cités à la fois fascinantes et envoûtantes.

L'association organise tout au long de l'année des animations, des sorties et des voyages. Elle a pour mission de créer du lien social entre les seniors charentonnais. Si aujourd'hui, elle compte plus de 540 adhérents, elle a aussi besoin de volontaires pour organiser des activités, pour participer à la préparation de certains événements et prendre en charge quelques missions. En quelque sorte, il s'agit de trouver des personnes qui pourraient "seconder" les aînés et ainsi apporter une aide et un soutien à leurs pairs.

Amicale du 3^e Age - 47 bis, rue de Paris - Tél. 06.60.63.35.70.

CONFÉRENCE

Paul Eluard et Charenton

Le poète Paul Eluard sera à l'honneur mardi 10 décembre à la résidence Jeanne d'Albret... située rue Paul Eluard. Dominique Maillard, maître de conférences à l'université Paris-Est-Créteil explique : *"Après la perte de sa première femme, Gala, qu'il adorait, Paul Eluard s'est installé à Charenton où il s'est reconstruit psychologiquement au travers de sa production littéraire. Il y a vécu sept ans aux côtés de sa seconde épouse, il est mort le 18 novembre 1952 à son domicile, au 52 de l'avenue de Gravelle, où se trouve une plaque commémorative."*

La conférence débutera à 14h30. La recette de cette conférence sera reversée à l'Institut Curie, la participation financière restant à la discrétion de chacun. Résidence Jeanne d'Albret - 12, rue Paul Eluard



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La ligue de l'enseignement recrute des services civiques

La Ligue de l'enseignement 94 et son réseau d'associations affiliées proposent actuellement différentes missions de service civique, accessibles à tous les jeunes entre 16 ans et 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans condition de diplôme ou d'expérience. Ces missions se déroulent dans le Val-de-Marne, elles ont une durée comprise entre 8 et 9 mois. La ligue recherche des jeunes pour des missions sur le thème de l'éducation, de la formation des personnes en situation de handicap, du programme Lire et faire lire et enfin de médiation culturelle.

**Renseignements : 01.43.53.80.38
servicesciviques@ligue94.com
www.service-civique.gouv.fr**



Cérémonie pour les jeunes diplômés

Attestant des connaissances et compétences acquises au collège, l'obtention du brevet est toujours un moment symbolique important pour les jeunes et leur famille.

Le collège la Cerisaie a donc organisé, en novembre dernier, une cérémonie de remise du diplôme national du brevet.

Peu après, le lycée Robert Schuman a proposé à son tour de réunir les jeunes diplômés pour leur remettre officiellement leur diplôme du baccalauréat à l'espace Toffoli.



Passez votre BAFA



En partenariat avec l'IFAC, Charenton propose aux jeunes de passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), un brevet délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'une formation qui donne la possibilité aux jeunes de 17 ans et plus d'encadrer un groupe d'enfants ou d'adolescents. Cette expérience enrichissante donne la possibilité au "futur animateur" de prendre des responsabilités et de travailler en équipe. Prochaine session BAFA du 22 au 28 décembre 2019 (stage approfondissement)

Inscriptions et renseignements :

jeunesse@charenton.fr

www.charenton.fr

Passage de relais entre CMJ

Dans le cadre des manifestations mémorielles du mois de novembre, la délégation du Val-de-Marne de l'association "Le souvenir français" a organisé une passation de la flamme du soldat inconnu entre les différents Conseils Municipaux des Jeunes du département. Le 13 novembre, le CMJ de Sucs-en-Brie s'est donc rendu à l'espace Jeunesse de Charenton pour une cérémonie visant à remettre à l'équipe charentonnaise la flamme du soldat inconnu. Quelques jours après, le CMJ de Charenton a transmis, à son tour, la flamme au CMJ de Thiais. Cette initiative permet de transmettre et partager un héritage de mémoire primordial pour les jeunes générations.

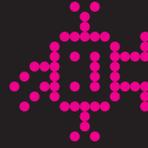


Antigone

Le Service municipal "Médiation-Prévention" a organisé dernièrement une représentation de la pièce "Antigone" de Sophocle, suivie d'un débat au Théâtre des 2 Rives. Ce spectacle participatif sur le thème de la démocratie et l'autocratie était proposé au public charentonnais en collaboration avec la Police Municipale et la Compagnie La Mécanique de l'Instant. Les spectateurs ont été invités à débattre des situations présentées, questionner le processus qui mène à la radicalité d'un comportement. L'objectif était de leur permettre de savoir comment se prémunir puis identifier la radicalisation et la manipulation.



www.internet-signalement.gouv.fr



Les 11-15 ans en mini-séjour

Le service municipal Jeunesse a testé un nouveau format de séjour alliant culture et sensations pendant les vacances de la Toussaint. Deux groupes de jeunes de 11 à 15 ans sont partis en mini-séjour de 2 jours, d'abord en Alsace pour y visiter le Château du Haut-Koenigsbourg et son spectacle de rapaces à la volerie des aigles, puis à Europa-Park, le plus grand parc de loisirs d'Allemagne. Les adolescents ayant apprécié ce séjour sous le signe des attractions à sensations fortes et du dépaysement, le service renouvellera très certainement ce type de proposition au cours des prochaines vacances.



La mobilité internationale des jeunes

La Ville a organisé une conférence pour informer les jeunes Charentonnais sur les dispositifs de mobilité à l'internationale dans le cadre de l'engagement citoyen international. Ces dispositifs, présentés par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Direction départementale de la cohésion sociale du Val-de-Marne et France Volontaires, sont essentiels pour valoriser les potentialités de la jeunesse et lui ouvrir des perspectives d'avenir. C'est aussi le moyen pour les jeunes de contribuer de manière significative à la société, à faire preuve de solidarité et d'acquiescer une expérience inestimable. De nombreux dispositifs français ou européens de mobilité et de volontariat international existent (volontariat de solidarité internationale, en administration ou en entreprise, le service civique international, des stages et des emplois). Ils ont d'ores et déjà fait leur preuve en matière de promotion de la citoyenneté, de valorisation des potentialités de la jeunesse ou encore d'ouverture de perspectives d'avenir, mais peu de jeunes en bénéficient.

Pour plus d'information :
www.charenton.fr
<https://ec.europa.eu/>
www.erasmusplus-jeunesse.fr
www.france-volontaires.org



Stage de basket

La Saint Charles basket propose des stages pendant les vacances de Noël :

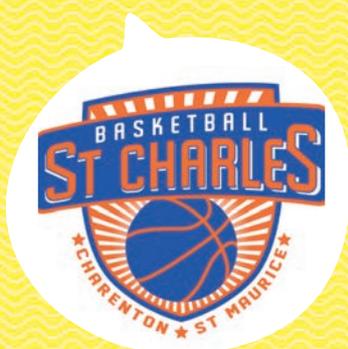
Le week-end EFMB - de 6 à 11 ans

les 28 et 29 décembre (à 12h)

Le Camp Perf - de 12 à 20 ans- du 2 au 5 janvier

Renseignements et inscriptions :

www.saintcharlesbasket.fr



Le lycée Schuman labellisé

Le lycée polyvalent Robert Schuman vient d'être récompensé par le rectorat de Créteil pour son engagement dans une démarche globale de développement durable. Les enseignants, personnels de l'établissement et élèves de l'établissement sont ainsi au cœur d'une démarche qui consiste à adopter de bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées. Ce label, valable pendant 3 ans, vient valoriser le travail des équipes impliquées et des élèves. Rappelons que 3 niveaux de labellisation existent

en fonction de l'état d'avancement dans la démarche, le lycée a obtenu le 2^e niveau. C'est-à-dire que le projet est initié et désormais pérennisé, avec la mise en place de tables de tri, d'opération de recyclage des manuels scolaires et de diverses sensibilisations mises en place par les éco-délégués de l'établissement.





La philo pour les enfants

Comment parler de la solidarité avec des enfants, comment lui donner vie, s'interroger, en cerner les enjeux ? Aux accueils de loisirs Valmy maternel (grande section) et élémentaire (CP), une fois par mois, les enfants s'initient à la philosophie. Ils apprennent à réfléchir, à reformuler, à réagir à l'avis des autres, à exprimer une pensée dans un cadre bienveillant. Ici, ni censure, ni sanction : on dit ce qu'on pense. Les enfants ont entre 5 et 8 ans, alors tous ne s'expriment pas de la même façon. Ils sont invités à aborder une question ou une notion sous des angles différents, souvent complémentaires. L'intervenante leur laisse le temps de formuler leur idée, les accompagne dans leurs échanges, pour que chacun puisse prendre part à la discussion. Il s'agit de développer son esprit critique et d'être capable d'élaborer une réflexion, de la partager avec d'autres, de développer écoute et empathie, d'apprendre à collaborer. La prochaine séance, en janvier, développera le thème de l'amour et l'amitié : le gage d'échanges fructueux.



Charenton, c'est sport

Les accueils de loisirs proposent, les mercredis et vacances scolaires, une large palette d'activités aux enfants. Le programme des animations s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif favorisant l'épanouissement des petits à travers des activités culturelles, des ateliers créatifs, des jeux collectifs ou des moments plus calmes, mais aussi des temps de pratiques sportives. Les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sont ainsi initiés au tennis, au badminton, au volley, au basket, au ping-pong et au tchoukball (sport Suisse romand ludique et facile à jouer)... La Ville a mis en place un partenariat avec la piscine de Maisons-Alfort pour permettre à des enfants accueillis en accueil de loisirs de pratiquer la natation le mercredi et durant les vacances (activité encadrée par nos MNS). Cette action s'intègre également au "Plan Mercredi".



Le banc de l'amitié

L'accueil de loisirs élémentaire Valmy vient d'inaugurer son "banc de l'amitié". Plus qu'une simple pièce de mobilier, ce concept aide les enfants à se faire des amis et encourage les écoliers à prêter attention à leurs camarades isolés. Cette initiative, née en 2013 en Pennsylvanie, est un remède tout simple contre la solitude. Le concept ? Dès qu'un enfant se sent seul ou triste, il vient s'asseoir sur ce banc. Le voyant installé là, les autres peuvent alors venir vers lui pour l'inviter à jouer ou à discuter avec eux. Ce banc, installé dans la cour de l'école élémentaire Valmy (sous le préau), pourra aussi devenir "le banc de la réconciliation", c'est à dire que, suite à une dispute, les enfants pourront venir trouver l'apaisement en s'asseyant dessus. Les enfants de l'accueil de loisirs Valmy ont d'abord travaillé sur cette idée, ont décoré le banc avec des couleurs vives et l'ont inauguré le mois dernier. Ce projet fait suite à une journée de sensibilisation sur le vivre ensemble et le respect, dispensée par l'UNICEF l'année dernière. Il y était question de respect et de tolérance. Avec ce banc, l'accueil de loisirs Valmy a choisi de s'engager pour matérialiser les valeurs fortes et essentielles de l'amitié et du "vivre ensemble".



Vacances d'hiver

Les inscriptions aux vacances d'hiver pour les enfants et jeunes charentonnais âgés de 6 à 17 ans auront lieu du lundi 6 janvier à 8h30 au vendredi 10 janvier à 17h15. Une brochure détaillée des séjours sera consultable sur le www.charenton.fr dès la fin du mois de décembre. Elle développera le contenu des séjours pour les 6/12 ans (ski et husky ou multi-glisse) et des séjours pour les 12/17 ans (ski alpin et snowboard).

Inscriptions : monespace.ch@renton.fr



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population a lieu du 16 janvier au 22 février 2020. Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Pensez au recensement sur internet, c'est encore plus simple !

A Charenton, des agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, procéderont à ce recensement dans les différents quartiers de la ville. Ils déposeront au domicile des personnes recensées des questionnaires papier. Ils devront être ensuite remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie. Evidemment, sur Internet, ce sera encore plus rapide en répondant en ligne au questionnaire. Merci de réserver le meilleur accueil à l'un des 8 agents recenseurs recrutés par la Ville qui se déplacera chez vous.



www.le-recensement-et-moi.fr

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

Obtenir une attestation d'accueil

L'attestation d'accueil en France, qui remplace le certificat d'hébergement, est souvent nécessaire pour les étrangers qui sollicitent un court séjour dans le pays. Ce document est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande doit être faite en mairie. Cette attestation d'accueil concerne tout étranger (sauf ressortissant européen, andorran ou monégasque).

Les personnes suivantes sont dispensées d'attestation d'accueil :

- titulaire d'un visa de circulation Schengen, valable 1 an minimum pour plusieurs entrées,
- titulaire d'un visa carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée,
- personne effectuant un séjour humanitaire ou dans le cadre d'un échange culturel, sous conditions,
- personne venant en France pour cause médicale urgente ou en raison de la maladie grave ou des obsèques d'un proche, sous conditions.

Lors du dépôt de la demande en mairie, un timbre fiscal, d'un montant de 30€, doit être fourni. Jusqu'à présent, seuls les timbres papier étaient recevables. Or, désormais le timbre électronique, déjà en vigueur pour certaines démarches administratives (ex : titres de séjour, renouvellement de permis de conduire en cas de perte ou de vol...) est généralisé. Vous pouvez acheter un timbre fiscal électronique par internet depuis le site timbres.impots.gouv.fr

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez également acheter un timbre fiscal électronique dans un bureau de tabac équipé de l'application "Point de vente agréé".

LISTES ELECTORALES

Inscriptions jusqu'au vendredi 7 février

Pour pouvoir voter lors des élections municipales du 15 et 22 mars 2020, il convient d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser dans le trimestre de leur anniversaire. Si vous avez déménagé, même au sein de la commune, pensez à l'indiquer au service Élections. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident à Charenton peuvent voter aux municipales à condition d'être inscrits sur les listes électorales.

Pour s'inscrire, il faut se rendre en mairie au plus tard le 7 février muni de :

- votre pièce d'identité établissant votre nationalité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an)
- votre justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, facture d'électricité, de gaz, d'eau, impôts sur le revenu, quittance de loyer délivrée par un organisme agréé).

Permanence "Élections" exceptionnelle :

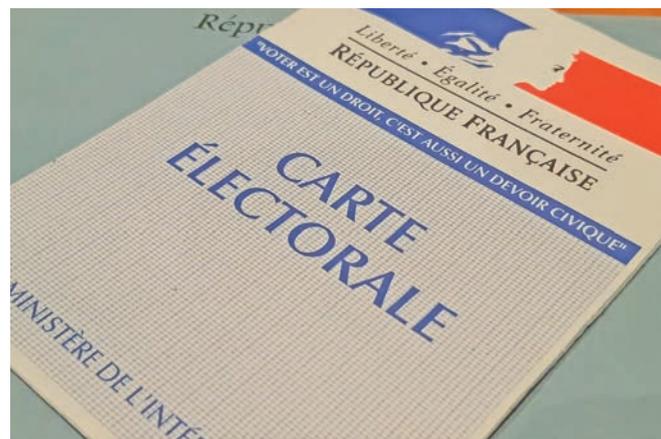
le vendredi 7 février de 17h à 19h30

Pour vérifier si vous êtes inscrits sur les listes :

www.service-public.fr et ww.charenton.fr

Direction des Affaires Civiles

Service Elections - 16, rue de Sully - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi de 9h à 12h15 (entrée 7, rue Gabriel Péri)



ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Le droit de préemption commercial, une arme efficace



Au niveau national et en particulier dans les communes moyennes, le phénomène de dévitalisation des centres-villes, bien que contrasté d'un territoire à l'autre, devient préoccupant d'autant plus que le commerce participe à la vie de la cité et la façonne en grande partie.

Dans un rapport relatif à la revitalisation commerciale des centres-villes réalisé en 2016, l'Etat affirme : "il ne peut y avoir de vitalité commerciale en centre-ville sans la mise en œuvre d'une stratégie globale adaptée à la situation de leur territoire" et, par ailleurs, que "les expériences réussies de certaines communes montrent que la reconquête commerciale du centre-ville nécessite de concevoir un projet global reposant sur une action volontariste et concertée à toutes les échelles de territoire."

Aujourd'hui, la dynamique commerciale à Charenton se porte bien. La Ville de tout met tout en œuvre afin que cette bonne santé demeure dans les années à venir. Comme *Charenton magazine* vous l'avait déjà annoncé (numéro de décembre 2018 - janvier 2019), un diagnostic a été réalisé en 2017 par un cabinet spécialisé. Celui-ci a été élaboré via une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus, commerçants, habitants, partenaires) grâce à des ateliers de concertation auprès des commerçants et habitants. Une stratégie en faveur du renforcement de l'attractivité commerciale de Charenton a ainsi pu voir le jour. Elle se base sur 4 objectifs : pérenniser l'existant, le faire rayonner, l'améliorer et accompagner les

acteurs du secteur. Pour ce faire, des outils efficaces ont été répertoriés ; parmi eux, le droit de préemption commercial.

La préemption est un levier puissant en matière de dynamisation commerciale que la loi met à la disposition des Villes sous certaines conditions. En effet, le commerce doit s'inscrire dans le périmètre du droit de préemption approuvé en Conseil municipal et permettre la diversification de l'offre commerciale sur la commune.

Avec la libération du bail du 125, rue de Paris, la Ville a perçu une potentialité en termes de localisation, de possibilités d'exploitation future et de loyer. Elle s'en est donc portée acquéreur le 30 octobre dernier. La commune n'ayant pas vocation à devenir artisan ou commerçant, ce positionnement sera provisoire. Elle se trouve dorénavant dans l'obligation de rechercher un acquéreur à qui, dans un délai de deux ans, elle rétrocèdera le bail pour une activité permettant de préserver la diversité et apte à promouvoir le développement de l'activité commerciale ou artisanale à Charenton.

L'attribution à un repreneur fait l'objet d'une procédure détaillée dans le code de l'Urbanisme, visant à garantir une mise en concurrence effective. Dans ce cadre, un appel à candidature, conforme à un cahier des charges approuvé par le conseil municipal, sera prochainement lancé. Chaque porteur de projet, enseigne, particulier, ... sera invité à y répondre.

? Si vous souhaitez en savoir plus sur cette procédure et la rétrocession de ce bail, contactez la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00 ou par mail eco@charenton.fr

PRÉEMPTION COMMERCIALE

Définition

Face à la situation préoccupante des centres-villes et alerté par l'ensemble des acteurs locaux concernés, le législateur a voulu créer de nouveaux outils visant à enrayer le phénomène de désertification commerciale.

La loi du 2 août 2005 en faveur des PME modifiée par différentes lois successives, a ouvert la possibilité aux communes d'exercer un droit de préemption spécifique

lors de la cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce, de baux commerciaux ou de certains terrains à vocation commerciale.

Le mécanisme est le suivant : le titulaire du droit de préemption se substitue à un acquéreur pressenti, devient propriétaire du fonds ou titulaire du bail et dispose alors d'un délai pour le rétrocéder à un repreneur commerçant ou artisan.

6^E ÉDITION

Quand élèves et entreprises se rencontrent

Dans le cadre de la dynamique "agir ensemble sur le territoire", le programme "Quand Elèves et Entreprises se rencontrent" entame sa 6^e édition. Pour mémoire, il s'agit d'une action co-construite entre les villes de Charenton, Saint-Maurice, le lycée polyvalent Robert Schuman, le Club d'entreprises Gravelle Entreprendre et l'EPT *ParisEstMarne&Bois*.

L'objectif premier est de rapprocher le monde de l'éducation du monde du travail et de permettre aux élèves de seconde du lycée Robert Schuman d'être mis en relation avec des professionnels de différents secteurs au travers de différentes séquences tout au long de l'année scolaire.

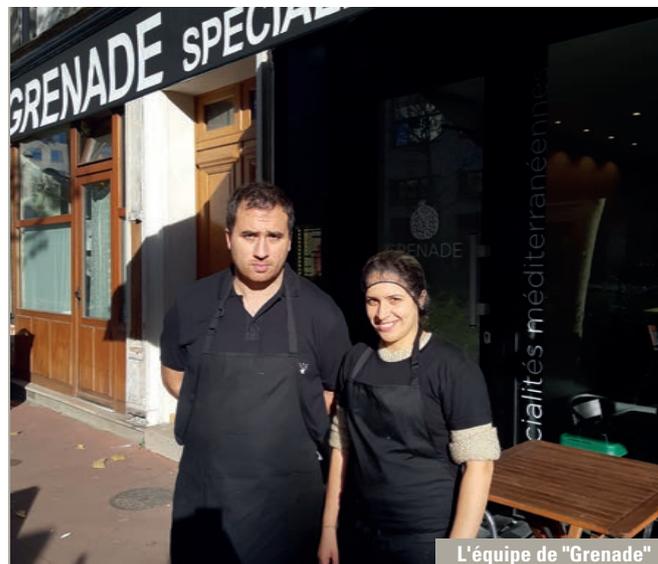
Si vous souhaitez participer à cette opération afin de représenter votre entreprise ou secteur public en témoignant de votre parcours devant les élèves, en présentant votre métier : RDV le jeudi 6 février prochain (de 8h30 à 10h30) au lycée Robert Schuman, une rencontre préalable est programmée pour échanger et préparer ce temps de dialogue le mercredi 8 janvier de 8h30 à 10h30 en présence notamment des professeurs.

🔍 **Renseignements : eco@charenton.fr ou 01.46.76.50.03.**



GRENADE

Traiteur de spécialités méditerranéennes



L'équipe de "Grenade"

Sevan et son frère Alain viennent d'ouvrir "Grenade", un traiteur proposant des recettes chaleureuses venues d'Arménie, du Liban, de Turquie dans le quartier Liberté. Depuis quelques années, ils étaient présents sur les marchés et rêvaient de s'installer dans une boutique où les clients pourraient venir découvrir leur cuisine mais aussi s'installer et passer un moment agréable. Voici chose faite. Ils sont désormais fiers de pouvoir proposer à leur clientèle, en plus de leur stand sur notre marché, des formules, des plats du jour et des "mezze" (assortiment de petits plats servis en même temps). Issus d'une famille où tout le monde cuisine, les deux frères travaillent avec des produits frais et c'est pourquoi le plat du jour variera selon les saisons et les inspirations de l'un et de l'autre.

A emporter et sur place.

120, rue de Paris - Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 22h

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Encourager les initiatives

Le mois dernier, des représentants de l'établissement public territorial *ParisEstMarne&Bois* sont venus à Charenton, à la demande de la Ville, remettre au Club Gravelle Entreprendre une subvention afin d'encourager de nouvelles initiatives, notamment celles portées par le collectif Charenton quartier et ses 30 commerçants qui viennent récemment de rejoindre l'association.



CHRISTELLE DALAT

Rentrée 2003 : Christelle Dalat inscrit sa fille aînée, 6 ans, à un cours de gymnastique à Charenton. Sans le savoir, pour la mère et la fille, c'est le début d'une grande et belle histoire. La fille grandit et se prend au jeu, elle progresse, puis participe à des compétitions. Aujourd'hui, elle est responsable technique du club et est très attachée au dynamisme de l'association Envol Gym Charenton. La mère, Christelle a su elle aussi trouver sa place au sein du club. Bénévole tout sourire, elle est présente sur l'ensemble des événements, s'occupe de la coiffure des gymnastes, de la mise en place du matériel et des tapis, de la gestion technique et encore de la buvette. Elle est sur tous les fronts ! Depuis juin 2014, elle fait aussi partie du comité directeur, et, comme elle l'explique " *Quand je fais quelque chose, c'est à fond ou pas !*" Véritable battante, elle mène de front son activité d'aide-soignante à l'hôpital Bégin et ses missions de bénévole. Pour son humanisme, son dévouement, son implication, sa disponibilité et l'ensemble des actions qu'elle mène au service des autres, elle a reçu le 22 novembre le Trophée du mérite de la ville de Charenton.



EMMANUEL MERCIRIS

Incontournable figure du CAP Charenton Football, Emmanuel Merciris a reçu, à l'occasion de la cérémonie des Trophées du sport, le Trophée du mérite de la Ville. Actif au sein du club depuis 1988, celui que tout le monde appelle affectueusement "Manu" a été tour à tour entraîneur des pupilles, minimes, cadets, puis responsable de l'école de football de 2000 à 2008. Depuis 10 ans, il est aussi membre du Comité Directeur, en charge du Club house et des manifestations. Sa discrétion, sa disponibilité et son dévouement sont appréciés des jeunes autant que des parents. Lors des tournois et des événements, il sait aussi s'entourer d'une fidèle équipe de bénévoles, apportant une aide logistique précieuse. Il explique "Ce que je fais, c'est faire en sorte que les gamins soient heureux, pour moi, c'est le principal". Figure marquante du club, Manu est aussi un confident, il sait écouter et conseiller les jeunes, sans doute aussi parce qu'il a travaillé 40 ans au collège la Cerisaie. Touche à tout, il donne aussi des coups de main lors de manifestations (pièces jaunes, bourse aux vêtements, déjeuners solidaires...).

JEUDI 12 ET VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Cerebro

Matthieu Villatelle invite à une réflexion sur les rapports de confiance et de persuasion et amène les spectateurs à décrypter certains comportements et à développer leur intuition. Il existe des techniques de mentalisme aujourd'hui utilisées dans des domaines très variés à des fins de manipulation. L'apprentissage de ces méthodes reste toutefois assez confidentiel alors que leurs effets peuvent être spectaculaires. La particularité ici ? C'est que la magie n'est plus présentée par le magicien : ce sont les spectateurs eux-mêmes, placés au cœur d'expériences, qui l'expérimentent de manière directe.



Magie nouvelle, Mentalisme - Tout public - dès 12 ans - entre 6 et 19 euros - Petit t2r - 107, rue de Paris - www.lestheatres.fr

VENDREDI 31 JANVIER

Bells ans spells

Il y a beaucoup d'humour et l'éclat d'une douce folie dans l'univers de ce spectacle qui conjugue surréalisme et sens du féérique. Aurélia Thierrée nous ouvre les portes de son imaginaire teinté d'intranquillité et de poésie. Plongée dans l'existence d'une cleptomane, l'artiste aux multiples facettes se retrouve manipulée et sous l'influence des objets qu'elle dérobe. Des objets appartenant à un monde qui n'en fait qu'à sa tête. L'étrange rejoint ici le merveilleux. Ni la logique, ni la raison, ni le sérieux n'ont voix au chapitre et toutes sortes de mirages font sourire et rêver...



Théâtre visuel - Tout public - dès 12 ans - entre 13 et 39 euros T2R - 107, rue de Paris - www.lestheatres.fr

LUNDI 16 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon



Une fois par mois, Michel Herbillon, député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de réserver.

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Bientôt les Foulées charentonnaises !



Pensez dès maintenant à retenir cette date et à vous inscrire dans la catégorie de votre choix sur le site www.protiming.fr

Ensuite, il ne vous reste plus qu'à vous entraîner pour être fin prêt le jour "J"!

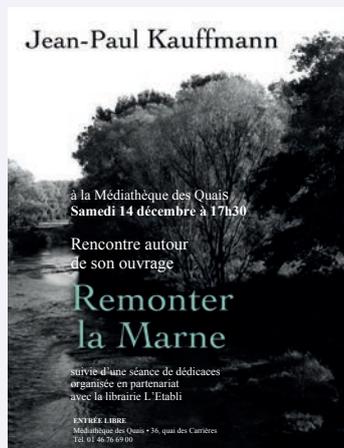


SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Rencontre avec un auteur : Jean-Paul Kauffmann

La Médiathèque des Quais propose une rencontre avec Jean-Paul Kauffmann autour de son ouvrage "Remonter la Marne" (publié chez Fayard). Journaliste, grand reporter, il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages dont "L'Arche des Kerguelen", "La Chambre noire de Longwood", "La Lutte avec l'ange", "Outre-terre" et "Venise à double tour", pour lesquels il a reçu de nombreux et prestigieux prix littéraires. Samedi 14 décembre, à 17h30, il viendra échanger avec le public charentonnais sur son périple à pied le long de la Marne. Il racontera comment il a longé la rivière à pied, en partant du confluent de la Marne et de la Seine à Charenton, à la fin du mois d'août, pour rejoindre environ 2 mois plus tard les sources de la Marne à Balesmes, sur le plateau de Langres. Dans son livre, il évoque la géographie, la botanique, l'économie, l'urbanisme de ce cours d'eau ainsi que les villes traversées. Suivi d'une séance de dédicace.

 **Médiathèque des quais - 36, quai des carrières**
Entrée libre sans inscription
Renseignements : 01.46.76.69.00.



MARDI 17 DÉCEMBRE

Spy game, le concert

L'Orchestre Éphémère du Conservatoire de musique André Navarra, dirigé par Siegfried Canto, invite les spectateurs charentonnais à plonger dans les univers de James Bond à OSS 117 avec une soirée intitulée "Spy game". Il s'agit d'un clin d'oeil jubilatoire aux agents secrets du cinéma qui mettra en lumière les élèves de tous les niveaux et de tous les âges.

 **Mardi 17 décembre à 19h**
Hall du conservatoire
1, allée des Tilleuls



MERCREDI 5 FÉVRIER À 20H

Conférence du comité de jumelage "Charenton Trowbridge"

La section "Grande-Bretagne" du comité de jumelage organise une conférence sur les relations entre la France et la Grande-Bretagne durant les XVI^e et XVII^e siècles. Cette période est, en effet, riche en événements : mort de Mary Stuart, naissance du Royaume-Uni, guerres de Religions en France et en Angleterre, Révolution anglaise et l'arrivée de Cromwell. La rencontre permettra de mieux connaître les relations historiques entre nos deux pays, les incidences qui en découlent et s'inscrira dans un cycle de conférences. Avec Mélanie Després, historienne de l'art.

 **Participation financière: 5€ (paiement sur place) - Inscription souhaitée : jumelage.angleterre@outlook.fr**
Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

Tél. 01.46.76.69.00 - www.charenton.fr



SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Opération "Kinder day"

Imaginée par la Fédération Française Basket Ball et Kinder, Partenaire officiel du minibasket, l'opération "Kinder day" repose sur l'organisation d'une demi-journée ludique durant laquelle les minibasketteurs découvrent le basket et les techniques de jeu. A la Saint-Charles, les enfants licenciés de 5 à 10 ans auront la possibilité de participer, au sein des gymnases Tony Parker, à des ateliers, des mini-matches et même une rencontre avec le père Noël. Chaque d'année, ce moment festif et convivial rassemble, dans l'ensemble les clubs participants, près de 100 000 enfants.

Renseignements : 01.45.18.38.52
www.saintcharlesbasket.fr



★ Agenda ★

Stage secourisme Croix-Rouge

**Samedi 14 décembre de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30**

★ 91, rue du Petit Château

Cette formation complète permet d'apprendre, avec les bénévoles de la Croix-Rouge Française, les gestes qui sauvent et les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger.
valdemarne.croix-rouge.fr/charentonlepont/



Le Conservatoire s'invite à la Médiathèque des Quais

Samedi 18 janvier 2020

★ 36, quai des carrières

Dans le cadre de la nuit de la lecture, le Conservatoire de musique André Navarra s'invite à la médiathèque des quais pour un conte musical.

A partir de 18h, concert des ensembles de Luth et autres surprises où mots et musique s'entremêlent pour créer des univers imaginaires qui éveillent tous nos sens.



Salon de Charenton

Du 16 janvier au 12 février 2020

★ Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Le Salon de Charenton fête sa 67^e édition cette année, à l'Espace Art et Liberté. Venez nombreux découvrir ce rendez-vous incontournable de la saison culturelle qui montre la diversité artistique de créateurs charentonnais et franciliens aux univers variés. Le Salon de Charenton met à l'honneur la création sous toutes ses formes : peintures, sculptures, photographies, gravures, ...



Samedi 7 décembre

Speaking coffee • 10h

Conversations libres en anglais organisées par le Comité de Jumelage Charenton-Trowbridge - Tous les samedis
★ Médiathèque des Quais 36, quai des Carrières - 01.46.76.69.00

Little Song • 10h30

Chansons et comptines en anglais pour les enfants (jusqu'à 5 ans).
★ Médiathèque des Quais 36, quai des carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Le Petit Mix • 10h30 à 12h

Club de discussion. Vous avez lu des romans qui vous ont plu, des BD ou autres ? Venez en parler à la médiathèque !

★ Médiathèque des Quais 36 quai des Carrières - 01.46.76.69.00

Conte musical autour de Noël • 15h

De jolies histoires de Noël entremêlées de musique pour le plus grand bonheur des petites oreilles
★ Médiathèque de Bercy 5/7 rue du Nouveau Bercy -

Mardi 10 décembre

Débat conférence "Un contrat obsèques pourquoi faire ?" • 14h30

Animé par les Pompes Funèbres Générales. Penser à organiser à l'avance ses obsèques est une démarche personnelle, rassurante et de plus en plus courante. Cela permet d'être certain que tout se

déroulera comme vous l'avez prévu et d'éviter des soucis ainsi que de lourdes charges supplémentaires à vos proches.
★ Salle du rez de jardin - 2, rue de l'archevêché - Tél. 01.45.18.36.18 - Gratuit

Mercredi 11 décembre

Atelier jeu d'échecs • de 16h à 18h

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Samedi 14 décembre

Portes ouvertes de la "Bibliothèque pour tous" • 10h à 18h

Grande braderie de livres
★ Bibliothèque pour tous 146, rue de Paris

Rhyme Time • 10h30

< AGENDA >

Eveil à l'anglais pour les enfants jusqu'à 5 ans
Autre séance samedi 21 décembre
★ Médiathèque des Quais 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Concert de Noël • 20h

Les classes de chant et les chorales
proposent des chants traditionnels
populaires de Noël du monde entier
★ Chapelle de Conflans - rue du
séminaire de conflans

Mardi 17 décembre

Concert de l'orchestre éphémère • 19h

Un clin d'œil jubilatoire aux agents
secrets du cinéma pour mettre en
lumière les élèves de tous les niveaux et
de tous les âges.

★ Conservatoire de musique André
Navarra - 1 allée des Tilleuls

Mercredi 18 décembre

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte - Autres séances les
mercredis 8, 15, 22 et 29 janvier.

★ Médiathèque des Quais 36 quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Mercredi 8 janvier

Atelier philo sur le thème des émotions

• 16h45 à 18h

A partir de 7 ans. Autre atelier sur le
thème "grandir" le mercredi 5 février.

★ Médiathèque des Quais 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Vendredi 10 janvier

Le conteur cathodique • 20h30

Dès 12 ans. De 6€ à 19€. Autre
représentation samedi 11 janvier.

★ Petit t2r - 107, rue de Paris

Mardi 14 janvier

Rock'n'progress (heures musicales du
conservatoire) • 20h

★ Petit t2r - 107, rue de Paris

Jeu 16 janvier

Vernissage du 67^e Salon de Charenton •
19h

★ Espace Art & Liberté - 3, place des
Marseillais

Samedi 18 janvier

Nuit de la lecture • 18h

Conte musical, concert des ensembles
de Luth et autres surprises...

★ Médiathèque des Quais 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Mardi 21 janvier

Exposition "One Piece" • 10h

Exposition sur le célèbre manga d'Eiichiro

Oda, prêtée par les Editions Glenat

★ Médiathèque des Quais 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Mercredi 22 janvier

Danse autour des livres • 15h30

A la découverte de Cveta Pacovska par la
Compagnie Miss O Youk

★ Médiathèque des Quais 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Théo Lawrence (concert) • 20h30

Tout public. De 6€ à 19€

★ Petit t2r - 107, rue de Paris

Samedi 25 janvier

Tournoi d'échecs féminin du Val-de- Marne • 14h

★ Médiathèque des Quais 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Cabaret des ateliers • 20h

Les artistes en herbe des ateliers
socioculturels du Service municipal
Jeunesse font leur cabaret !

Entrée libre sur réservation au
01.46.76.44.54 - jeunesse@charenton.fr

★ Espace Jeunesse 7bis, quai de Bercy

Concert des ensembles du conservatoire Les musiques du 21^e siècle • 20h

Un concert cosmopolite où différents
ensembles proposent un répertoire
classique, jazz, blues, rock, musique de
film, néo-romantique...

★ T2R - 107, rue de Paris

Vendredi 31 janvier

La Nuit des conservatoires • 18h

Conte musical, musique de Chambre et
autres surprises en résonance avec la
nuit de la lecture, pour poursuivre une
aventure magique !

★ Conservatoire de musique André
Navarra - 1, allée des Tilleuls

Samedi 1er février

Atelier "Animal médecin" • 10h30

Dans le cadre de "Sciences des livres",
pour les enfants de 8 à 12 ans

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Rencontre avec Fabien Tarissan • 17h

Pour son ouvrage "Au cœur des réseaux"
★ Médiathèque des Quais - 36, quai des
Carrières - 01.46.76.69.00

Dimanche 2 février

Heures d'orgue de St Pierre de Charenton • 15h45

Marie-Agnès Grall-Menet (orgue).

★ Libre participation. Eglise St Pierre de
Charenton, 3, rue Alfred Savouré

Vos Ateliers

Atelier d'art Croqueurs de vie

Isabelle Lherminé
14 bis, place Bobillot
Tél.06.60.75.27.05
associationcroqueursdevie@gmail.com

Les Ateliers d'Art de Charenton

Chantale Courtin
Tél. 01.77.01.58.70
ateliersartcharenton@gmail.com

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès
33, rue Gabrielle
Tél. 06.12.61.39.08
contact@atelierdecharenton.com

Atelier de création

Pierre Pouliot
Maison des Artistes
9, place de la coupole
ppouliot@free.fr

Ateliers tout en couleurs

Nataly Guetta
51, square Henri Sellier
Tél. 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

Minuit Mardi

Anne Mandorla
Maison des artistes de Charenton
9, place de la Coupole
Tél. 06.09.31.56.86
www.mandorla.net

Peinture et sculpture pour tous

Yvon Tonnerre
Tél. 06.73.52.57.65
yvon.tonnerre@bbox.fr

Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris
poledanseverticale@retouramont.com

Charenton magazine chez vous

En cas de non réception
de votre *Charenton magazine*,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue des élections municipales en mars 2020, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT Merci pour l'hommage

Lors du dernier Conseil municipal, trois élus ont "changé de camp" : deux élus issus de mon parti (le Parti socialiste) et un issu de la droite. Chacun a tenté de justifier son départ.

Concernant les élus de gauche, leur nouvelle tribune vous permettra de comprendre ce que je n'ai pas compris, tant il n'existe aucune divergence entre nous ! Concernant l'élue de droite, membre de la Majorité

municipale, celui-ci a regretté l'absence de distributeur automatique sur le quai des Carrières, le délaissement urbain de cette zone, l'absence de protection contre les bruits et les pollutions de l'A4, etc.

Ce constat est l'exposé de toutes nos critiques, déjà très anciennes, sur la ville et sa gestion !

Ainsi, quand la majorité de cette ville gouverne elle nous explique que tout va bien et que nous sommes, nous l'opposition, "des tristes sires" jamais contents.

Et lorsqu'elle se fissure, les raisons en sont l'absence de résultats de cette même majorité en prenant pour appui notre programme et nos critiques.

Par sa déclaration cet élu est venu attester de la justesse de nos propositions et de l'inéquité des choix municipaux.

Merci cher élu, de valider ce que notre équipe dénonce : le Charenton à deux vitesses.

Merci cher élu, de dire que cette majorité nous laisse un Charenton injuste et éprouvant pour beaucoup.

Merci pour ce si bel hommage !

Président du groupe "Charenton Avant tout !"
Ancien conseiller régional d'Île-de-France
gillesmauricebellaïche.net



POUR CHARENTON L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE Résister à l'invasion publicitaire

Energivores et intrusifs, les écrans publicitaires se multiplient dans les vitrines de boutiques diffusant des spots qui s'ajoutent aux milliers de sollicitations de marques que nous subissons déjà dans la journée. Peut-on les interdire ? Charenton, comme d'autres municipalités, assure qu'un arrêt du Conseil d'Etat de 2009 bloque toute réglementation

contraignante. A l'époque, l'enseigne Zara avait eu gain de cause contre la ville de Paris qui exigeait le retrait de photos de mannequins affichées derrière la vitrine d'une boutique Zara située en zone de publicité restreinte. Le Conseil d'Etat avait considéré que, ces photos étant placées à l'intérieur du local, la ville ne pouvait exiger leur suppression. Mais des affiches sont-elles comparables à ces dispositifs qui diffusent des spots sans rapport avec l'activité des commerces qui les abritent ? Une vitre suffit-elle à rendre intouchables des publicités visibles depuis la rue ? Cette jurisprudence obsolète sert plutôt de prétexte aux municipalités pour ne pas s'opposer aux

géants du secteur comme JCDecaux. Renoncement d'autant plus commode que les compétences de la mairie de Charenton sur la réglementation de la publicité ont été transférées au territoire Paris Est Marne et Bois où la ville n'est représentée que par le maire et quatre adjoints sans que les oppositions aient leur mot à dire. Nous ne pouvons que leur demander de peser sur ce débat afin que le territoire pose des limites aux mastodontes de l'affichage, à moins de considérer que la démocratie locale est soluble dans la pub.

Émilie Bertrand
Notre blog : <http://pourcharenton.blogspot.fr/>



CHARENTON AMBITION

Le scandale de François de Rugy, accusé de disposer d'un appartement à vocation sociale à Nantes, dissimule un scandale bien plus important : celui de l'impossibilité de se loger pour de plus en plus de Français.

Le mirage pavillonnaire s'est évanoui avec la dégradation du niveau des établissements scolaires

périphériques, l'éloignement des bassins d'emplois et l'écrasement d'une mobilité supposée infinie sur la congestion et la hausse du prix des carburants. Le rêve de la propriété est désormais réservé à un petit nombre.

Certaines communes ne se laissent pas décourager pour autant et sont même très novatrices comme Montpellier qui a lancé un programme immobilier pour faciliter l'accès à la propriété pour des primo-accédants de 180 appartements au prix plafonné.

Pourquoi à Charenton, depuis des décennies, notre

commune est enfermée dans une frilosité glaciale l'empêchant de faire preuve d'innovation sur des solutions aux problèmes cruciaux qui touchent les Charentonnais ?

A quand la réalité d'un Charenton I.N.N.O.V.A.N.T dont nous rêvons tous depuis trop longtemps ?

Chantal Gratiet
Charenton Ambition.

RÉINVENTONS CHARENTON Un nouveau départ, les mêmes convictions !



Lors du conseil municipal du 14 octobre, nous avons choisi de quitter le groupe Charenton Avant Tout dans lequel nous siégeons depuis notre élection en 2014. Cette décision était nécessaire car nous ne partageons plus la même ambition pour notre ville au sein de ce groupe.

Au cours de notre mandat, nous avons porté la voix des Charentonnais qui nous ont élus. Nous continuerons à le faire, par respect de nos engagements et en restant fidèles aux idées et valeurs qui constituaient notre projet initial. Nous ne nous inscrivons pas dans une lutte d'égo car nous sommes convaincus que la

question des idées et du projet doit primer sur le reste. Nous nous appuyerons désormais sur une démarche citoyenne participative, sans étiquette politique, pour défendre l'intérêt des Charentonnais(es).

Nous croyons à l'implication citoyenne et souhaitons partager largement cette conviction. Le temps de la lutte pour l'hégémonie d'un parti politique contre un autre est terminé. Nous préférons consacrer notre temps à notre ville.

Alison Uddin et Loïc Rambaud, conseillers municipaux

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 8 décembre
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

Dimanche 15 décembre
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

Dimanche 22 décembre
GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE
7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93

Mercredi 25 décembre
PHARMACIE NUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 29 décembre
PHARMACIE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Mercredi 1^{er} janvier
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 5 janvier
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 12 janvier
PHARMACIE CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

Dimanche 19 janvier
PHARMACIE BERCY 2
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.

Dimanche 26 janvier
LA GRANDE PHARMACIE
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.
14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

 Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

Naissances 
Avec nos plus vives félicitations

Kadidia SOUMARE • Shahine HADOUUM • Louis FONTAINE • Clarence DENAYRE • Agneya BADHAN • Ameya BADHAN • Eden HAYOUN • Inaya ABROUDJ • Samuel POMMIER • Nathan FITOUSSI • Héloïse de TARLÉ • Amelia PIOGÉ CANOVAS • Edouard BOUYÉ • Doron SOTTO • Evan SHI • Samuel TAIEB

Décès 
Avec nos sincères condoléances

Gabriel DESWERT • Josiane PIERSON veuve ZAMPETTI • Frédéric ROY •

Mariages 
Avec tous nos vœux de bonheur

Boushra JALLIL et Moussa GORY • Anna SCHAEFER et Benjamin SIRE • Anne MATTATIA et Damien MEUNIER • Valérie BERNARD et Yvan PÉREZ •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en décembre 2003 : de décembre 2019 à mars 2020
- Ceux nés en janvier 2004 : de janvier 2020 à avril 2020
- Ceux nés en février 2004 : de février 2020 à mai 2020.

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
 - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

Charenton
Sport

Dimanche 16 février 2020

FOUILLÉES CHARENTONNAISES

**Venez participer à un 15 km éco-responsable
avec l'Azur Olympique & la Ville de Charenton**

COURSES ENFANTS
2,4 km / 9h15 - 750 m / 9h30 - 1,5 km / 9h45

COURSE 5 Km
En solo ou en duo / 10h

COURSE 15 Km
Individuel
Championnat départemental / 10h30

Renseignements et inscriptions :
www.protiming.fr



Credit Mutuel
CRÉDIT MUTUEL CHARENTON

ATHLE
RUNNING 94

Provini



label
FFA

CIC

COFELY INEO
COFELY

Carrefour
Bercy

VAL de
MARNE
Conseil général

Immoove

Charenton
ma ville

Charenton-le-Pont
charenton.fr